SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES ROUBAISIENS. — Le syndicat des propriétaires roubaisiens nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le Syndicat de Tourcoing, dans un geste de solidarité étroite et de délicate sympathie, dont nous voulons le remercier publiquement, nous invite à son assemblée générale, qui aura lieu à Tourcoing, dimanche prochain à 10 h. 30, salle du Splendid-Cinéma, 17, rue des Anges, près de la Grande Poste.

Cette réunion nous fournira l'occasion d'entendre pour la première fois, notre dévoué président de la Fédération des Syndicats de Propriétaires des régions dévastées, M. Georges Vyt, président de la Chambre Syndicale de Lille et membres du Bureau de l'Union de la Propriété bâtie de France. Me Bellet y développera ensuite les dispositions des dernières lois votées, et notamment de la loi du 24 Avril 1927 sur la propriété commerciale. Le Syndicat des propriétaires Roubaisiens engage donc vivement tous ses membres à se rendre Dimanche à l'invitation qui leur est faite et à profiter des conseils pratiques qui leur seront donnés et que rendent tous les jours plus précieux les difficultés actuelles.

Ne pas oublier de se munir du reçu de cotisation 1927 qui sera exigé au contrôle.

BOUCAU chausse bien les enfants. 37485d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT TECHNIQUE ROUBAISIEN se tiendra dimanche prochain, 15 Mai. Le programme de la journée comporte :

A 9 h. 30 : messe dans la chapelle de l'Institut Technique pour le repos de l'âme des membres défunts de l'Association. Le sermon sera donné par l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires.

A 10 h. 15 : séance de travail dans la grande salle de l'Institut Technique.

A 13 h. : banquet à l'Institution Notre-Dame des Victoires.

La réunion s'annonce particulièrement brillante et il est probable que, comme chaque année, les chiffres précédents seront dépassés.

Les membres de l'Association qui ont été empêchés d'envoyer plus tôt leur adhésion, sont priés de l'adresser sans retard au secrétariat de l'Association.

La soirée de gala, sous la présidence de M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix. — Nous avons annoncé précédemment la fête de gala du Club des Etudiants (I.T.R.), qui se déroulera le 17 mai.

Au cours de cette soirée, les étudiants joueront « On va voit d'Crises », revue en deux actes et une apothéose, d'Andraine.

La tournée Baret interprétera « Peg de mon cœur », comédie en trois actes de M. Hartley Manners, adaptée par MM. Mirande et Vaucaire, qui remporta en Angleterre, en Amérique et en France un succès éclatant.

La feuille de location e remplit rapidement chez Coupleux, 10, rue Nain. Il est prudent de se hâter, d'aller retenir ses places pour cette soirée qui s'annonce comme devant être charmante.

Des artistes ont dessiné les couvertures du programme : celui-ci, renfermera toutes les chansons de la revue. Rideau à 20 h. 15, très exactement.

BRILLANTS. — **Superbes occasions** chez **Ch. Verpoort-Bossut**, 116, rue de la Gare. 37499

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — En dehors du concours annuel ouvert entre les élèves des divers enseignements primaire, primaire supérieur et secondaire de l'arrondissement de Lille et fixé cette année au 2 juin 1927, à 8 h. 30, il y a un certain nombre d'autres concours dont nous publions ci-après la nomenclature.

Monographies communales et études géographiques concernant la région du Nord.

Section supérieure (géographie commerciale). — 1re série : réservée aux employés et employées du commerce et de l'industrie ; — 2e série : réservée aux élèves des écoles professionnelles, industrielles et commerciales. Géographie économique générale.

Géographie coloniale (prix Eugène Gallois).

Ces concours ont lieu le dimanche 29 mai, à 8 h., au siège de la société.

Prix Ernest Nicolle. — Bourse de voyage en Angleterre, d'une valeur de 710 francs, réservée aux élèves de l'Ecole supérieure pratique de commerce et d'industrie.

BEAU SOLEIL ! BELLE TOILETTE ! N'oubliez pas votre Chapeau, moins cher qu'ailleurs, chez **BALTUS**, 7, rue de la Gare, Rx. 37510d

LES CONCOURS PERMANENTS DU « TIR NATIONAL ». — Voici le classement hebdomadaire de ces concours de plus en plus suivis, surtout par les jeunes gens, qui trouvent aisément à se classer. Chaque semaine comportant un concours particulier bien doté de prix en espèces, la nouvelle réglementation en vigueur constitue une véritable prime à l'assiduité et à la fréquentation régulière du stand.

200 mètres : 1. H. Duboequet, 2. A. Bayart, 3. R. Leman, 4. P. Sandra, 5. H. Teneul, 6. Roubeaux.

20 mètres : 1. L. Vandemeulbrouck, 2. P. Dutrieux, 3. Mahieu, 4. Decaluwe, 5. H. Cattoen.

20 mètres (Jeunesse) : 1. Houtteman, 2. S. Lesceux, 3. Debuisne, 4. De Mouscron, 5. Floriu, 6. Verbecque.

12 mètres (Dames) : 1. Mme M. Bottel, 2. Mme H. Malfait, 3. Mme P. Dutrieux, 4. Mme L. Vandemeulbrouck.

MAMANS, amenez vos enfants cet après-midi, à 4 heures, en face du « COLISÉE », rue de l'Epeule, Roubaix. 37519d

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Sections du Ravardi et du Nouveau-Roubaix). — Le Comité de cette section, au cours d'une réunion qui aura lieu ce soir, à 20 h., au siège, va examiner diverses propositions pour assurer le succès de la journée nationale des Mères, parmi ses adhérents.

CHEZ L. DECLERCQ, 46, rue V.-Abreuvoir, **ROBES** pr dames dep. 16.95. Bas et chauss. dep. 2.95. 35568d

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Les artisans de la ville de Roubaix sont invités à assister à l'assemblé générale du comité d'action artisanale qui se tiendra aujourd'hui, à 19 h. 30, salle du gymnase 8, rue du Grand Chemin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ratification de la nomination du président, vice-président et secrétaire trésorier du comité d'action ; encaissement des cotisations non réglées ; propagande à faire ; désignation d'un avocat-conseil ; établissement d'une permanence ; pouvoir à donner au président et au secrétaire-trésorier pour se mettre en rapport avec Monsieur le maire pour l'établissement de la liste électorale des artisans « création de la Chambre des Métiers ».

Seuls, les artisans inscrits à la Confédération Générale de l'Artisanat Français ou qui remettront leur adhésion au début de la réunion pourront prendre part au votes.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE A GENÈVE : MAI 1927. — Nous lisons, dans le Palmarès, que l'Industrie du Nord vient de remporter un nouveau succès sur le marché étranger. En effet, M. Charles GRAS, fabricant d'Instrument de Musique de la célèbre marque « PRIMA », vice-président de la Chambre Syndicale des Fabricants Français à Paris, vient d'obtenir la plus haute récompense : le GRAND PRIX dans cette exposition spéciale, comprenant la plupart des Fabricants d'Instruments de Musique du monde entier. 37520d

FONDATION FRANÇOIS ROUSSEL. — On nous prie, par suite d'erreur de transmission, de rectifier comme suit l'article paru hier sous ce titre :

Mme François Roussel, fondatrice de l'Œuvre, et Mme Loridan, directrice de la Colonie de Croix-Fontaine prient les familles de Roubaix, les veuves de guerre ou les enfants pupilles de la Nation, qui désirent y mettre leurs enfants pendant Août et Septembre, de se faire inscrire le plus tôt possible, les places étant limitées et une partie déjà retenues. Pour l'inscription, s'adresser au Chalet de Croix-Fontaine, à Croix.

AGENCE CHRYSLER. 3 modèles, 6 cylindres. 2, Place du Calvaire, Tg. (Tél. 13.38). 37184

A L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES. — A la demande du Comité de la Fête des Mères, la Coopératice Roubaisienne de Consommation, 42, rue Sainte-Thérèse, fera tirer au sort entre les mères de famille adhérentes qui se seront fait inscrire avant le 16 mai, des primes de 100 francs en espèces et des primes de 50 fr. en marchandises.

Prière aux mères de familles adhérentes à la Société qui désirent participer au tirage de ces primes de donner leur nom, adresse, no de sociétaire et nombre d'enfants mariés ou non mariés, au siège social, rue Sainte-Thérèse, ou dans une des succursales.

La remise des primes aux mères favorisées par le sort sera faite au siège social, 42, rue Sainte-Thérèse, le samedi 21 mai, à 16 heures, par M. Longuespé, Président du Conseil d'administration.

AVIS IMPORTANT. — Vous avez été guéri d'un **rhumatisme rebelle** par le Traitement Simon. N'oubliez pas de prendre de temps à autre les **Pilules Simon**, elles vous préserveront. En cas de crise, ayez de suite recours au Traitement complet. Toutes pharmacies et Pharmacie des Produits Corbeaux, 11 bis, rue de Lannoy, Rx. 897

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en avril doivent échanger leur carte annuelle avant le 15 mai, à la Mairie, bureau des Retraites ouvrières.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent également remplir cette formalité le plus tôt possible.

FAUTEUILS CUIR. Ageocem. bureaux, Fabr. **Cavalier-Devlamink**, 171, r. Lannoy. Tél. 16.41

UNE REPRÉSENTATION POUR LES VIEILLARDS ET LES ORPHELINS. — La direction du Théâtre Morieux, installé sur le champ de Foire, boulevard Gambetta, vient d'informer l'Administration municipale qu'elle met 150 places gratuites à la disposition des vieillards hospitalisés pour la représentation en matinée, à 15 h., du jeudi 12 mai et le nombre de places nécessaires pour les orphelins du Bureau de Bienfaisance pour la représentation, à 17 h., du même jour.

L'Administration municipale a remercié M. Morieux de ce geste généreux.

TAXE D'APPRENTISSAGE. — Le rôle de la taxe d'apprentissage établie au titre de l'année 1926, d'après les salaires payés pendant l'année 1925, sera mis en recouvrement le 25 mai 1927.

1re COMMUNION. — **« AU CŒUR D'OR »**, 49 bis, Grande-Rue Roubaix. — **CHAPELETS-DIZAINE. Médaill** Artic piété pr Cadeaux 19415

A LA MUTUELLE NADAUD. — Les commissions administrtive et de contrôle se réuniront samedi 14 mai, à 19 h. 30, au siège, pour les dernières dispositions à prendre pour l'assemblée générale du dimanche 15 mai, qui aura lieu salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, sous la présidence de M. Fernand Motte.

Pour faciliter le pointage, les sociétaires remettront à l'entrée le bulletin de présence qui est à détacher de la convocation.

Il est rappelé que les portes seront ouvertes à 9 h. 30, pour commencer à 10 h., cette réunion devant se terminer au plus tard à 11 h. 30, en raison du centenaire de la naissance de M. Alfred Motte, le grand Roubaisien.

A l'issue de la réunion il sera procédé au tirage des primes entre les femmes des sociétaires et adhérentes à la section féminine mères d'un ou plusieurs enfants, qui auront donné leur nom au siège. Les mères favorisées par le sort seront averties et invitées ensuite à une petite fête qui sera organisée pour la glorification des mères, au cours de laquelle se fera la remise des primes.

Pour répondre aux nombreuses demandes, les commissions ont décidé que la somme de 500 francs sera décomposée en quatre primes, dont une de 200 francs et trois de 100 francs.

RENAULT — **Agence officielle Deltête**, 96, rue Inkermann. - Téléphone 550. 31439

VOL D'UN COMPTEUR ELECTRIQUE. — M. Polydore Delmotte, 45 ans, marchand de légumes, rue Beaumarchais, 12, a informé M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement, qu'un malfaiteur s'était emparé d'un compteur électrique qui se trouvait dans le couloir de son habitation.

Le service de la Sûreté a été chargé de rechercher l'auteur du vol.

LUNETTERIE MODERNE, OPTIQUE. José, « A L'OPTOMÈTRE », 18bis, Gde-Rue, Rx. 22518

UN VOL D'OUTILS. — Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de mardi à mercredi, dans une chambre mansardée au deuxième étage de l'immeuble en transformation qui doit servir d'habitation au conservateur du cimetière, rue Papin et ont dérobé des outils d'une valeur de 120 francs, appartenant à M. Paul Tant, menuisier, demeurant rue de Blanchemaille, 112. M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête.

PAPIERS PEINTS et LINOLÉUMS. Choix imm. **Hourez**. 183, r. Epeule. T. 26.13. 32018

ARRESTATION. — En vertu d'un arrêt de la Cour d'appel, en date du 1er mars, le condamnant à six mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour, la police a procédé mercredi à l'arrestation d'un journalier, Adolphe Bultinck, 37 ans, demeurant boulevard d'Halluin, 7, et l'a transféré à la Maison d'arrêt de Lille.

AU PRINTEMPS, PURIFIEZ VOTRE SANG. — Vous éviterez de la sorte la congestion, les démangeaisons, clous, boutons et bien d'autres maladies ou malaises. Mais si vous voulez que la cure soit efficace et complète, choisissez un remède qui, en purifiant le sang, nettoie en même temps l'estomac et les intestins, comme le « NORODOL ». — Le Norodol est une poudre laxative dépurative, ne contenant aucune drogue nuisible, d'une efficacité merveilleuse. 34245

ENTRE AUTO ET VOITURE. — Une automobile pilotée par M. Jean Poullet, 39 ans, industriel à Lys-lez-Lannoy, a tamponé rue de Lannoy, vers 1 heure du matin, une voiture attelée d'un cheval conduite par M. Peaux, 21 ans, domicilié 38, rue Kléber, à Lys et actuellement soldat à Douai.

La voiture est complètement démolie et le cheval a dû être abattu. Quant au conducteur, il est sorti indemne. La gendarmerie enquête.

MAISON SERVENAY, 12, rue la Gare. — Gde rabais s/ la maroquinerie. Gde choix Tom-Pouce, Cannes et Parapluies. Prix incroyables. 36836

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

GRANDE-HARMONIE. — Demain vendredi, 13, à 20 h., répétition générale.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Liénart, 77, rue Saint-Antoine, Rx. 37218

CHORAL NADAUD. — Société Nationale. — Ce matin Jeudi, à 10 h. 30, en l'église St-Joseph, exécution de l'Oratorio de « Noël ».

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Ce soir, à 19 h., répétion générale au siège.

AUJOURD'HUI 12 MAI, ouverture de la **GRANDE EXPOSITION DE TAPIS** Persans et d'Orient, collection de **La Grande Maison du Tapis Persan, de Paris**, qui aura lieu jusqu'au 31 Mai, dans les salons de la **GALERIE DUJARDIN**, 14, Bd de Paris, à **Roubaix**. 37514

CROIX

Pour les œuvres paroissiales de Saint-Pierre

Les œuvres d'une paroisse, surtout d'une paroisse presque uniquement ouvrière comme c'est le cas pour Croix-St-Pierre, ont besoin d'être aidées pécuniairement si on veut les voir intensifier leurs efforts. C'est ce qu'a compris un Comité de dames et demoiselles, actives autant que dévouées qui organisent pour les samedi 14 et dimanche 15 mai, une vente de charité et une foire aux plaisirs, au profit des œuvres paroissiales.

Nous ne doutons pas que ces manifestations n'obtiennent auprès des paroissiens d'abord et aussi auprès des habitants des paroisses voisines, le plus beau succès. Tout a d'ailleurs été mis en œuvre pour que cette fête, la première qu'on organise dans la paroisse, surpasse de beaucoup celles qui ont pu être faites dans les environs.

De magnifiques comptoirs d'ouvrages de dames, de jouets et bimbeloterie, de fleurs et parfums, d'animaux vivants, de statuettes, tableaux, etc., se dresseront dans les locaux du Patronage Saint-Pierre (rue Dupire, derrière l'église) et voisineront avec les attractions les plus diverses où petits et grands trouveront à se distraire.

Nombreux seront ceux qui tiendront, ces deux jours de 14 h. 30 à 22 heures, à visiter cette foire aux plaisirs et à acquérir quelques-uns des divers objets que des dames et demoiselles dévouées leur offriront. Ce faisant, ils contribueront à aider les œuvres déjà florissantes à prendre un essor plus grand.

Le Comité serait heureux de recevoir l'offrande, si minime soit-elle, de ceux qui, empêchés, ne pourraient profiter des distractions nombreuses qui leur sont offertes. Il leur en sera vivement reconnaissant.

Signalons en terminant qu'aux messes du dimanche le R.P. Hermel, O.P., donnera un sermon de charité.

SCOUTS DE FRANCE. — Les Scouts de France de la troupe de Croix, donneront dimanche prochain 15mai, à 16 h., au Cercle Saint-Martin, rue Eug.-Guillaume, leur séance récréative annuelle. Nous relevons au programme : « Chevaliers d'aujourd'hui », drame scout en 2 actes, interprété par la 1re Tourcoing (troupe de Sonis) ; un « Client sérieux », comédie de Courteline, et de nombreux intermèdes attrayants et variés.

Cette fête s'annonce comme devant remporter un très grand succès et nombreuses seront les personnes qui désireront assister à cette séance et prouver leur sympathie à cette œuvre de jeunesse. On peut encore trouver des places au presbytère de l'église Saint-Martin.

ASSEMBLÉE DE L'UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Avec le mois de mai commencent les réunions dans les quartiers éloignés de la ville. Celle de ce mois aura lieu samedi prochain à 20 h., aux Ogiers. Bureau et contrôle à 19 h. 45, chez M. Gustave Sébille, rue des Ogiers, 230. Les sociétaires de la Commission des fêtes inscriront les adhésions aux différents jeux qui commenceront au même local, pour être continuée chez M. Desmaret, même rue 253, au cura lieu la distribution des prix.

En raison du grand nombre des concurrents, les jeux commenceront à 20 heures.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur de Croix se rendra à la salle des fêtes aujourd'hui jeudi 12, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions, le paiement des retraites ouvrières et divers mandats.

WASQUEHAL

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX LEMAN - MŒRMAN

Dans quelques jours, il y aura 50 ans que les époux Leman-Mœrman auront convolé en justes noces, et cet heureux anniversaire sera

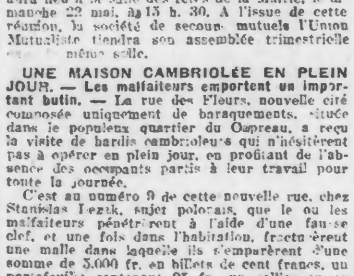

M. et Mme Leman-Moerman

fêté le lundi de la Pentecôte, lors des grandes réjouissances organisées par la Municipalité en l'honneur des 22 jubilaires qui célébreront leurs noces de diamant et d'or, ce jour-là.

M. Alfred Leman est né à Wasquehal, le 15 décembre 1852, d'une famille de 13 enfants. Il fut obligé, dès l'âge de 8 ans, de travailler à l'usine pour alléger les charges, déjà si lourdes, du budget familial. Il exerça premièrement la profession de cordier ; puis, en 1884, il entra à l'usine Hannart comme fondonnier, place qu'il occupa jusqu'en août 1914. Après l'armistice, étant perclus de rhumatismes, il ne put réintégrer l'usine ; c'est alors que ses patrons lui octroyèrent une pension.

Mme Rosalie Mœrman a vu le jour à Bondues, le 29 septembre 1854. Elle professait chez elle le métier de tisserande.

Ils se marièrent à Bondues, le 21 mai 1877. De leur union naquirent sept enfants dont quatre sont encore vivants. Trois ont fait la guerre ; l'un d'eux fut tué. Leur descendance se compose de neuf petits-enfants.

Ce vénérable couple habite dans les maisons des *Petits Ménages* du Capreau, rue Turgot, 18.

De santé délicate, Mme Leman doit être l'objet d'une surveillance étroite, aussi son mari ne la quitte que très rarement. Le 12 octobre dernier, au cours d'une syncope, elle tomba sur le coin du bac au charbon et se fit une profonde et large blessure à la tête, nécessitant son transfert immédiat à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix.

Malgré tout, tous deux attendent avec impatience le jour de la Pentecôte, pour fêter joyeusement leur jubilé.

M. Leman passe une grande partie de sa journée sur le petit lopin de terre qu'il a derrière son habitation. Entretemps, comme il est illettré, il demande à sa femme, qui, à l'aide de lunettes, arrive encore à lire difficilement, de lui communiquer les nouvelles principales du *Journal de Roubaix*.

Nous souhaitons à ces heureux époux une vie longue et heureuse.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — La réunion générale trimestrielle aura lieu à la salle des fêtes de la Mairie, le dimanche 22 mai, à 15 h. 30. A l'issue de cette réunion, la société de secours mutuels l'Union Mutualiste tiendra son assemblée trimestrielle en même salle.

UNE MAISON CAMBRIOLÉE EN PLEIN JOUR. — **Les malfaiteurs emportent un important butin.** — La rue des Fleurs, nouvelle cité composée uniquement de baraquements, située dans le populeux quartier du Ouesnoy, a reçu la visite de hardis cambrioleurs qui n'hésitèrent pas à opérer en plein jour, en profitant de l'absence des occupants partis à leur travail pour toute la journée.

C'est au numéro 9 de cette nouvelle rue, chez Stanislas Lezak, sujet polonais, que le ou les malfaiteurs pénétrèrent à l'aide d'une fausse clef, et une fois dans l'habitation, fracturèrent une malle dans laquelle ils s'emparèrent d'une somme de 5.000 fr. en billets de cent francs, un portefeuille contenant 25 fr., un collier en or d'une valeur de 150 fr., une montre-bracelet en titre fixe de 100 fr., deux alliances en or portant le cachet russe, un fume-cigarette de valeur furent également dérobés.

Le vol qui fut vraisemblablement commis dans la matinée de mardi, ne fut découvert que le soir, vers 18 h. 30, à la rentrée du travail de M. et Mme Lezak. Ces derniers s'empressèrent d'aller prévenir le garde-champêtre Viseur, qui commença aussitôt sans enquête de concert avec la gendarmerie de Roubaix ; des renseignements précieux ont été recueillis et il se pourrait que les auteurs de cet important vol, ne tarderont pas à se faire pincer.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — Dimanche prochain, 15 mai, à 10 h., aura lieu, au Café Donulaux, 9, rue Louise-Michel, l'assemblée générale de la section de Croix, Wasquehal, Flers-Breucq.

CONSULTATION DES NOURRISSONS aujourd'hui jeudi, à 15 h. l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

WATTRELOS

APRÈS LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — Le Comité organisateur, section du Crétinier, est heureux de signaler le concours très sympathique qu'il a trouvé partout et qui lui a permis de participer si brillamment au cortège de dimanche dernier. Tous les chars qu'il a fournis ont été remarqués. Aussi, il se complaît à remercier M. Fastenackels, pour sa « Réhabilitation de Jeanne d'Arc », char aux lignes si élégantes et aux décors somptueux ; M. Dhalluin pour les chars de « Jeanne prisonnière », et de la « Prise de Jeanne devant les portes de Compiègne », qui ont été si parfaitement rendus. Il remercie également MM. Bourgois, Sion, Degroote et Vanhempe qui ont prêté obligeamment leurs voitures. Merci aux figurants, aux diverses sociétés musicales qui ont rehaussé l'éclat de la fête. Merci aux jeunes gens du Collège de Marcq qui se sont montrés si parfaits cavaliers. Merci enfin à la population du Crétinier qui, comme le Comité, n'a vu dans cette fête qu'une manifestation de sympathie et d'union nationale.

COMITÉ DES FETES DE LA VIEILLE-PLACE. — Le Comité prie les sociétés qui ont reçu une invitation en vue de participer au festival organisé pour les 31 juillet et 1er août, d'envoyer leur adhésion au plus tôt, 14, rue de Tourcoing, Café Jean Selosse.

UNION CHORALE. — Dans sa dernière réunion, cette société a décidé la nomination de chefs de parties, afin d'aider son sympathique chef, M. Constant Declerck. A cet effet, MM. Jules Dhedenne, Camille Duquenne et Henri Barbieux, furent désignés. Ce soir, répétition générale au siège, à 19 h. 30.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE LA GAULOISE. — Lundi soir, en son local, Café L. Piat, cette importante société réunissait ses membres, ainsi que l'Amicale des Anciens, cours de préparation militaire, à l'occasion d'un vin d'adieu aux jeunes partant sous les drapeaux, ainsi que pour fêter le retour de ceux ayant accompli leur service militaire. Au Café, M. Debeume, président, forma le vœu que les partants tiennent compte des précieux enseignements reçus à la société et souhaita les voir revenir pleins de santé.

BENEDICTION de la PREMIERE PIERRE DE L'EGLISE SAINTE-THERESE. — Le Comité organisateur de la cérémonie de la bénédiction de la première pierre de l'église Sainte-Thérèse, demande à tous les jeunes gens et enfants de la Jeunesse Catholique de Wattrelos, possédant des vélos, de vouloir bien s'adjoindre avec leur vélo fleuri au groupe cycliste qui précédera le cortège. Réunion rue Faidherbe vers 14 h. Des fleurs et guirlandes sont à leur disposition chez M. Lestarquit, rue Faidherbe.

CENTRAL-CINÉ, Gde Place. — Demain vendredi, à 7 h. 30, début de **La Grande Parade**. 8d

CIMETIERE DU CRETINIER. — **Objets funéraires en dépôt à la maison du fossoyeur.** — Les familles intéressées sont informées qu'elles sont tenues de faire enlever dans le délai le plus bref possible, les objets funéraires (plaques et couronnes), qui ont été déposés chez le fossoyeur du cimetière du Crétinier.

AU CERCLE HORTICOLE. — Dimanche 15 mai, à 16 h., aura lieu l'assemblée générale, salle Lambrecht, Grand'Place.

La causerie sera faite sur les travaux de saison par M. Pierre De Backer, horticulteur à Bruxelles et conférencier agréé du gouvernement belge. M. De Backer a laissé un si bon souvenir au Cercle Horticole, que tous les sociétaires voudront l'entendre dimanche prochain.

A l'issue de la réunion, qui est strictement réservée aux sociétaires, aura lieu une magnifique tombola d'outils de jardinage. Des instructions seront aussi données concernant l'exposition des roses et fleurs de saison, le concours des jardins et la prochaine excursion

AUX JARDINS OUVRIERS DU VELODROME. — Dimanche 15 mai, à 16 h., réunion générale avec conférence sur les travaux de saison par M. Becquereau, jardinier-chef de la ville de Tournai. Après la conférence, des instructions seront données pour l'excursion du 12 juin, à Tournai, qui s'annonce comme devant avoir un très grand succès. Le président donnera connaissance du calendrier horticole pour l'année en cours, calendrier très chargé vu la participation de la société à plusieurs grands concours régionaux, tant en roses qu'en légumes. Pour clôturer la réunion, une grande tombola composée d'outils de jardinage d'une valeur de 300 fr., sera tirée au sort entre tous les membres présents.

SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Vendredi 13 courant, à partir de 18 h., cours gratuits de solfège et d'instruments. Les jeunes gens que ces cours intéresseraient, peuvent se présenter le vendredi, au Secrétariat, à partir de 19 h. La répétition se fera à 20 h.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, exceptionnellement, la salle étant retenue le lendemain par a représentation cinématographique, répétition générale au siège, chez César Vanhautteghem, 2, rue Jean-Jaurès.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — A la demande du Comité organisateur, la Commission de la Jeunesse Catholique invite fortement tous ses membres, anciens, jeunes gens, Avant-Garde, à prendre part au cortège et à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre de l'Eglise Ste-Thérèse. Réunion au Foyer à 14 heures. La Clique est également convoquée pour la même occasion.

PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Demain vendredi, à 20 h. répétition au siège, Café Decock, 104, rue de Tourcoing, instructions pour l'aubade à donner dimanche, au président d'honneur, M. Maurice D'halluin

BIGOPHONES LES PIERROTS DU TOUQUET. — Samedi 14 mai, à 21 h., répétition générale obligatoire pour la sortie du 15 mai.

LANNOY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 12 mai, à 14 h., à l'Ecole des filles.

LYS

NOCES D'OR. — Samedi 14 mai, seront célébrées les noces d'or de M. Jean Baert et Mme, née Marie Landrieu, demeurant rue Jules Guesde.

Les vénérés jubilaires ont conquis, par une existence exemplaire la sympathie de tous. Mariés à Lille le 14 mai 1877, M. Jean Baert est âgé de 78 ans, et son épouse porte aussi allègrement le même âge. De leur union sont nés cinq enfants, dont deux sont encore vivants, deux fils, mariés.

M. Jean Baert est depuis 67 ans, clerc de notaire en l'étude de Me Mory, où il a rempli ses délicates fonctions à l'entière satisfaction de ses maîtres. M. Jean Baert a d'ailleurs reçu la médaille d'or de la chambre des notaires, après 50 ans de bons et loyaux services.

Les jubilaires assisteront samedi à une messe d'actions de grâces qui sera célébrée à 11 h., en l'église de Lys. En cette heureuse circonstance nous prions M. et Mme Jean Baert d'agréer nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

BLESSÉE AU DOIGT. — Louise Verhestraete, 18 ans, fileuse chez MM. Boutemy frères, filateurs, a été blessée à l'index droit par un morceau de métal. 15 jours de repos

CONSULTATION DES NOURRISSONS aujourd'hui jeudi, à 9 h., à l'Ecole des filles.

CYSOING

PROCES-VERBAL pour fermeture tardive de son établissement a été dressé par la gendarmerie à charge de M. Royskens, cafetier, au hameau de Pevril.

T LA SÉLECTIVITÉ ne peut s'obtenir que S par le Changeur de Fréquence. C'est l'âme F du **RADIOMODULATEUR**. A. Decoulange & P. Jullien, 83, Grande-Rue, Roubaix. 37142

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 12 MAI :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins : de 14 h. 30 à 16 h.

Marché : de 8 à 13 h.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE des « Amis de Tourcoing » au profit des familles des victimes de la rue de l'Epine

REPONSE A LA COMMUNICATION DE M. LE MAIRE DE TOURCOING

Le S.I. les « Amis de Tourcoing » nous prie d'insérer le communiqué suivant :

M. le Maire de Tourcoing, dans la réunion du Conseil Municipal du jeudi 5 mai 1927, a mis en cause les « Amis de Tourcoing » au sujet de la souscription qu'ils avaient ouverte en faveur des victimes des Etablissements Nuttin.

Pour que l'opinion soit entièrement informée sur les faits, le Conseil d'administration des « Amis de Tourcoing » croit nécessaire de publier la lettre qu'il avait écrite à ce sujet à M. le Maire de Tourcoing, le 10 mars 1927, et qui n'a pas été portée à la connaissance du Conseil Municipal, invité cependant à délibérer sur la question :

« Monsieur le Maire,

» Lors de l'incendie survenu aux Etablissements Nuttin, dans la nuit du 14 au 15 mars 1926, un grand élan de générosité s'est manifesté, parmi la population de Tourcoing. Les « Amis de Tourcoing », sollicités de toutes parts, ont pris l'initiative d'ouvrir une souscription en faveur des familles des victimes du devoir.

» La Ville de Tourcoing, le 5 juin 1926, reconnaissant les charges qu'elle a contractées vis-à-vis des familles des victimes, a décidé, par délibération, qu'une rente annuelle de 10.000 francs serait garantie à la veuve du Capitaine Debruyn, 3.000 francs à la veuve du Sergent Droart, 6.000 francs à la veuve du Caporal Dedecker et une allocation viagère de 3.000 francs à la mère du Capitaine Debruyn. Ces sommes, auxquelles devait venir s'ajouter le produit de la souscription ouverte par nous, devait aider les familles intéressées à subvenir à leurs besoins.

» Or, nous avons appris avec étonnement, que vous aviez décidé de déduire, de ce qui est dû aux familles des victimes, les intérêts à 5 0/0 des sommes provenant de souscriptions publiques.

» Nous sommes persuadés qu'il y a eu là erreur d'interprétation des charges réelles de la Ville de Tourcoing d'une part, et de l'élan de générosité qui s'est manifesté en faveur des familles de nos héros du feu. Dans l'esprit de tous les donateurs, les sommes qu'ils ont versées bénévolement devaient s'ajouter à celles dues par la Ville de Tourcoing, et il n'est venu à l'esprit de personne, que l'intérêt de ces sommes serait déduit de ce qui doit être, en réalité, à la charge de la Ville.

» Certes, nous savons que ce sont tous les contribuables tourquennois qui sont touchés par chaque dépense de la Ville, mais il serait inadmissible que des donateurs, agissant dans un pur mouvement de générosité et dans un but bien déterminé, voient leur effort partiellement détourné de ce but, au profit de la charge collective locale.

» Nous vous prions donc, Monsieur le Maire, de bien vouloir réétudier la question. Vous ne pouvez déduire des 10.000 francs primitivement fixés, une somme de 1.017 francs, qui représenterait les intérêts à 5 0/0 de sommes provenant de souscriptions publiques.

» Nous tenons d'ailleurs à ajouter que certains de nos gros souscripteurs ne l'entendent pas ainsi et qu'ils déclarent n'avoir consenti leurs souscriptions que si elles apportaient aux familles des victimes un supplément de ressources. Ils n'admettraient pas que la Ville de Tourcoing, dont l'état des finances ne saurait être influencé par une différence de cette importance, devienne en quelque sorte, bénéficiaire d'un don destiné à des infortunées victimes.

» Nous vous savons reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse le plus tôt possible et nous espérons que celle-ci donnera satisfaction à l'opinion publique, très émue de ce qui se passe. Tous ceux que la question préoccupe attendent votre accord spécifiant que vous ne voulez point vous immiscer dans les résultats d'une souscription publique et que d'autre part la somme garantie aux familles des victimes sera effectivement versée à chaque d'elles, sans en déduire le produit de la générosité publique et volontaire.

» Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, notre respectueux hommage.

» Le Président des « Amis de Tourcoing »,

» Signé : Jacques Masurel. »

De son côté la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing a adressé à M. Jacques Masurel, président du S.I. les « Amis de Tourcoing » la lettre suivante :

« Le 10 mai 1927.

» Monsieur le Président,

» Vous connaissez les conditions dans lesquelles les membres de la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing ont répondu à l'appel que nous leur avions adressé, en faveur des familles des braves pompiers victimes du devoir lors de l'incendie des Etablissements Nuttin.

» Vous savez aussi que nous avons consenti bien volontiers à charger « Les Amis de Tourcoing » de la répartition des sommes recueillies, en les priant, en outre, d'être notre bienveillant intermédiaire auprès des malheureuses victimes, frappées dans leur plus chère affection.

» Après la lecture du compte-rendu de la séance du 5 mai 1927 du Conseil Municipal de Tourcoing, au cours de laquelle nous avons été mis en cause, nous ne pouvons que vous confirmer les déclarations qu'nous vous avons toujours faites.

» M. le Maire de Tourcoing a une dette qu'il a librement consentie envers les familles des victimes de devoir.

» Notre participation devait venir, par surcroît, aider les malheureuses veuves et leurs enfants qui ont perdu leur soutien ; telle a été la pensée qui a présidé au magnifique élan de générosité de nos souscripteurs.

» Nous ne saurions donc, en aucun cas, accepter que les sommes remises à nous-mêmes, par les industriels tourquennois, dans un but nettement déterminé, soient déduites par M. le Maire de Tourcoing, de celles que la Ville de Tourcoing s'est engagée solennellement à remettre aux familles des victimes.

» Nous attendrons donc qu'une bonne solution intervienne dans ce malheureux litige qui n'a été voulu ni par vous ni par nous, et nous déclinons d'avance toute responsabilité au sujet du préjudice qui est causé à nos protég